



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne

BIFAO 58 (1959), p. 101-113

Henri Wild

L' « adresse aux visiteurs » du tombeau de Ti.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711523	<i>Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 34</i>	Sylvie Marchand (éd.)
9782724711400	<i>Islam and Fraternity: Impact and Prospects of the Abu Dhabi Declaration</i>	Emmanuel Pisani (éd.), Michel Younès (éd.), Alessandro Ferrari (éd.)
9782724710922	<i>Athribis X</i>	Sandra Lippert
9782724710939	<i>Bagawat</i>	Gérard Roquet, Victor Ghica
9782724710960	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724711547	<i>Le décret de Saïs</i>	Anne-Sophie von Bomhard
9782724710915	<i>Tébtynis VII</i>	Nikos Litinas
9782724711257	<i>Médecine et environnement dans l'Alexandrie médiévale</i>	Jean-Charles Ducène

L'«ADRESSE AUX VISITEURS» DU TOMBEAU DE TI

PAR

HENRI WILD

Les paroles que Ti adresse aux visiteurs de son tombeau ont fait l'objet d'études étendues, particulièrement au point de vue de leur contenu formel et de la place, certes de choix, qu'elles occupent dans l'abondante documentation que nous possédons sur ce sujet. Depuis la parution de la très consciencieuse analyse que E. Edel⁽¹⁾ a consacrée à ces textes, desquels il exclut l'«appel aux vivants» proprement dit qu'il semble rattacher à un autre formulaire, alors que J. S. F. Garnot⁽²⁾ en emprunte le libellé pour désigner l'ensemble des prières, menaces et promesses faites par le mort aux visiteurs, qu'ils soient prêtres funéraires et fonctionnaires de la nécropole ou de simples visiteurs, parmi lesquels il faut entendre aussi les parents du défunt, la publication des inscriptions du tombeau du vizir Ikhékhi⁽³⁾ (VI^e dyn.) a encore singulièrement enrichi cette documentation.

Il n'est donc pas question, à propos de Ti, d'exposer à nouveau le sujet. L'examen très minutieux de l'original par tous les éclairages imaginables,

⁽¹⁾ Edel, *Untersuchungen zur Phraseologie..., MDIK* 13 [1944], Heft 1, p. 1-90.

Pour Ti, plus spécialement le § 52, p. 56-68.

⁽²⁾ Garnot, *L'appel aux vivants..., IFAO, RAPH* IX [1938]. Pour Ti, cf. p. 5-11 et 82.

M. Sainte Fare Garnot veut bien me donner les précisions suivantes sur sa terminologie : 1^o quand il y a seulement *prière*, «appel aux vivants» ; 2^o quand il y a seulement *menaces*,

«formule prohibitive»; 3^o quand il y a *les deux*, «adresse aux visiteurs».

Je le remercie de cette mise au point.

⁽³⁾ James, *The Mastaba of Khentika called Ikhekhi, ASE XXXth Mem.* [1953]. (Compte rendu de Wild, in *Bibl. Or.* XII, n° 1 [Janv. 1955], p. 13-17). Le prof. Edel prépare l'édition critique de ces textes, dans lesquels il restituera certainement encore un bon nombre de passages lacuneux.

de jour et de nuit, et l'examen de frottis qui en furent faits, m'ont permis d'ajouter plusieurs signes aux copies antérieures⁽¹⁾. Le présent article ne concerne que la partie des inscriptions occupant le côté gauche de l'entrée, donc l'ébrasement Est⁽²⁾. Il a pour objet de proposer une copie améliorée, dans le sens qui vient d'être dit, de l'«adresse aux visiteurs», avec des restitutions empruntées principalement au tombeau de Mérérou·ka, comme l'a fait Edel, ainsi qu'à d'autres tombeaux, parmi lesquels celui d'Ikhékhi.

Deux lectures nouvelles importantes, à savoir celles qui fournissent, dans les deux dernières lignes de Ti, les mots . . . 'Inpw pw appartenant à la phrase bien connue «ce sera l'ami d'Anubis» ou «ce sera l'ami du roi et d'Anubis» et le mot 'pr «équipement», révèlent que, contrairement à ce que supposait Edel, les leçons de Ti et de Mérérou·ka diffèrent vers la fin.

La concordance entre les deux textes est certaine jusqu'à la phrase *ny rdi(i) hpr ht nb mśdđt·f nb dt* (l. 8) et l'on peut tenir pour assuré que la phrase qui suit, introduite comme eux par *ny rdi(i)*, figurait également chez Mérérou·ka. Cependant, une divergence apparaît dans l'emplacement que pouvait avoir la phrase commençant par *dd nw* et finissant par *r iz pn(n) dt*. Chez Ti, s'il s'agit bien de la même phrase, car il n'en subsiste que les mots *pn n dt*, elle figurerait une douzaine de quadrats plus loin que chez Mérérou·ka.

Pour ces raisons et pour d'autres, dans le détail desquelles il n'est pas utile d'entrer maintenant, il m'a paru nécessaire de proposer une nouvelle reconstitution de l'inscription de Ti, qui diffère donc de celle de Edel⁽³⁾, surtout en son dernier tiers.

En attendant la publication de la nouvelle copie au trait, en fac-similé, que je compte donner dans un fascicule à venir du *Tombeau de Ti*, la présente copie reproduit le texte en lignes horizontales continues, avec seulement

⁽¹⁾ Sethe, *Urk. d. alten Reiches* [1933], p. 173-174; Épron/Daumas, *Le Tombeau de Ti*, MIFAO LXV, fasc. 1 [1939], pl. XI (copie Épron). Planche photographique dans Steindorff, *Das Grab des Ti*, pl. 8.

⁽²⁾ Vu l'absence de parallèles, j'ai dû renoncer, comme Edel, à m'occuper ici du

texte très fragmentaire de la face ouest, encore que certaines améliorations de lecture aient pu lui être apportées. Celles-ci figureront dans un nouveau fac-similé de ces inscriptions qui paraîtra ultérieurement.

⁽³⁾ *Op. cit.*, p. 66-67.

de très petits intervalles servant à séparer les phrases. Pour des raisons de commodité, la numérotation de Edel a été maintenue⁽¹⁾; en outre, pour des raisons analogues, le terme plus approprié « colonne » sera remplacé par le mot « ligne ».

L'évaluation des lacunes en quadrats est toujours assez aléatoire pour les inscriptions écrites verticalement. Le lapicide est entraîné parfois à accentuer la hauteur d'un signe vertical, ou, au contraire, à tasser des signes horizontaux; il lui arrive aussi d'opérer des disjonctions ou des groupements de signes un peu différemment que s'il les traçait horizontalement.

Chez Ti, comme d'ailleurs dans la plupart des inscriptions de l'Ancien Empire, cet inconvénient se vérifie. Ainsi, à la l. 2, les trois poissons occupent trop de place et au bas de la l. 4, les trois personnages accroupis en occupent trop peu, dans la répartition en quadrats tentée par Edel⁽²⁾. En réalité, son essai de reconstitution eût été plus probant, sans doute, s'il avait été fait dans le sens vertical, comme sont les inscriptions qu'il compare, et en tenant compte des irrégularités probables de l'écriture. Mais il faut rendre cette justice au philologue allemand qu'il ne déclare ses évaluations qu'approximatives et somme toute hypothétiques. Son essai demeure valable, *grosso modo*, une fois cette réserve admise.

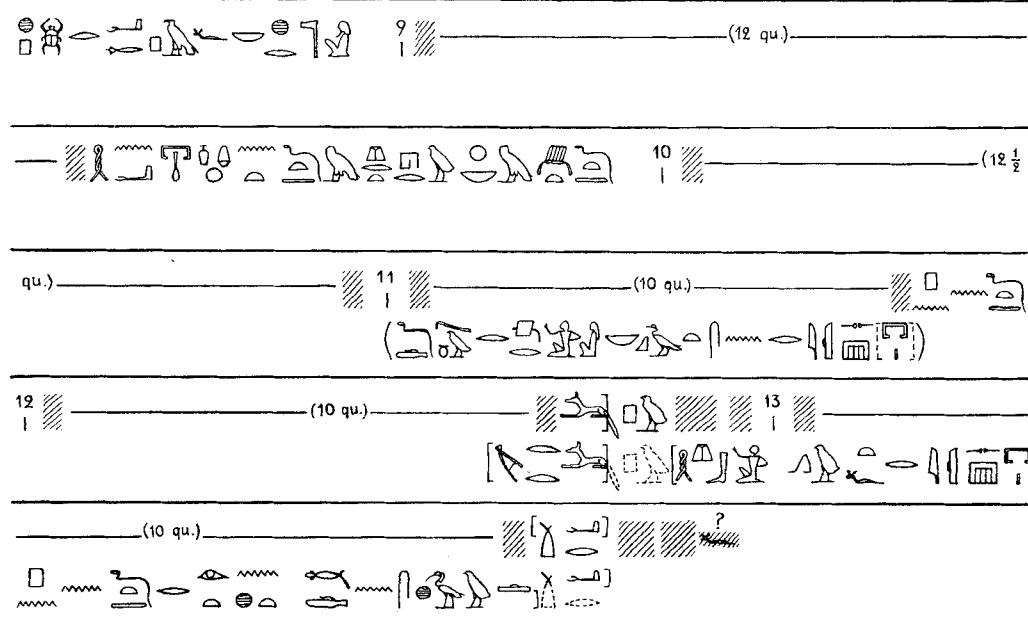
Dans la nouvelle présentation du texte, les lacunes, appréciées à la fois d'après l'original et le schéma de Edel⁽³⁾, sont indiquées par un nombre, lequel n'est, bien entendu, qu'une approximation. Les restitutions sont placées directement au-dessous et sont différencierées comme suit : a) celles qui sont empruntées au tombeau de Mérerou·ka sont entre parenthèses (); b) celles qui sont établies d'après d'autres tombes sont entre crochets []. Parfois, un signe ou un groupe de signes sont entre crochets pointillés; ils correspondent à une graphie ou à une expression conformes à la leçon fournie par Ti.

⁽¹⁾ Elle est basée sur celle de Sethe, *loc. cit.*, où la cinquième colonne (l. 6) a été omise.

⁽²⁾ Edel, *op. cit.*, p. 59.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 57-58.

TEXTE



OBSERVATIONS.

- L. 1. Légères traces de —.
- L. 2. — bien visible. Traces de 鳥. Dans 鳥, la corne est très reconnaissable.
- L. 3. Dans 鳥, traces des deux premiers signes; le second — encore visible.
- L. 4. Avant —, dont les deux signes sont identifiables, traces de | dans la partie gauche du quadrat. Il est impossible de décider ce qui est à droite, 鳥 ou 臣. Sans doute la phrase était-elle introduite par | 鳥 plutôt que par | 鳥 | 臣.
- L. 5. Dans | 鳥, traces minimes; dans | 臣, traces de 臣, les deux autres signes étant nettement identifiables.
- L. 6. Dans 臣, légères traces de —; espace requis par ||, dont on ne voit plus rien. Du groupe qui suit (*n nr* :') subsistent des traces certaines, de même que de | 鳥 qui introduit la phrase suivante.
- L. 7. Les premiers signes identifiables sont | —.
- L. 8. ○ très bien reconnaissable aux hachures horizontales de ○ et de — et aux traces du —. — qui précède et appartient au verbe *hpr* ne se laisse que deviner.

- L. 9. Juste au-dessus de , une cassure horizontale laisserait place à un signe couché et de faible hauteur; le quadrat qui précède semble révéler le corps et le haut des pattes d'un oiseau non identifiable, devant lequel se serait dressé un signe vertical étroit. De toute façon, une restitution , tout en étant possible, ne peut être que très conjecturale.
- L. 10. Sur le bord supérieur de la cassure, deux bases de signes (?) non identifiables.
- L. 11. Dans l'ordre, ■ très net, légères traces du premier ~~, place pour un deuxième ~~~; dans le mot *dt*, ~ certain, traces de - déterminatif disparu.
- L. 12. Du canidé couché figurant Anubis, la longue queue est nettement visible et le bord des pattes étendues horizontalement se laisse deviner sur le bord du bloc; ■  offre des traces suffisantes pour que l'identification en soit certaine.
- L. 13. Moitié inférieure d'un signe vertical qui, par sa position et sa largeur, ne peut être que , dont le second complément phonétique ← est très apparent. Au bas de la colonne, une cassure semble bien être bordée par un ←. Entre 'pr et *f*(?), toute identification est demeurée vaine.

TRADUCTION

(1) *L'ami unique bien aimé, intendant du Palais, chef des perruquiers de Pharaon, prêtre ritualiste Tjy, — il dit :*

(2) [Toutes personnes qui entreront dans ce (mien) tombeau d'] éternité étant impures, après avoir mangé des (aliments) répugnans auxquels en état d'impureté, parce qu'elles auront mangé des choses abominables auxquelles répugne un esprit parvenu dans la nécropole, (3) ([n'] étant [pas] pures en temps (opportun) comme elles ^{le sont} doivent l'être (pour pénétrer) dans ^(a) le temple du dieu), ^{contre elles un} jugement sera prononcé à cause de cela par le grand dieu, à l'endroit où l'on juge équitablement (b).
^{jugement} en vérité.

(4) [(Car)je suis un esprit excellent ^(c), instruit de tous les secrets du divin livre de l'art du prêtre ritualiste ^(d).] Pour moi sont célébrés tous les rites solennels (šps) de spiritualisation, dont la célébration est assurée à un excellent d'entre les esprits (5) (par le service horaire du prêtre ritualiste. Je suis initié) [à tous les secrets de la bibliothèque sacrée ^(e)]. Je connais tous les rites par lesquels un esprit qui est parvenu à la nécropole est spiritualisé;

(6) [je connais tous les rites par lesquels il est équipé auprès du grand dieu^(f); je] (connais tous les rites par lesquels il monte) auprès du grand dieu^(g) et je connais tous les rites par lesquels il est glorifié auprès du dieu.

(7) [Tout homme au contraire qui entrera dans ce (mien) tombeau d'éternité en étant pur en état de pureté en temps (opportun) comme il est pur] (pour pénétrer) dans^(a) le temple du grand dieu, je serai son soutien^(b) dans cet auguste conseil^(c) (8) [du grand dieu et j'agirai^(h) comme quelqu'un qui travaille] (au champ⁽ⁱ⁾). Jamais je ne laisserai (lui) arriver) quoi que ce soit^(j) qu'il déteste et (jamais) je ne permettrai que lui advienne quelque mécompte^(?)^(k) auprès du grand dieu.

(9) [(Car) me sont apportés assurés l'approvisionnement (rituel)(?)^(l)] avec l'offrande funéraire (provenant) de (mon) bien de fondation^(m), quotidiennement et à perpétuité.

(10) (11) (Je dis tout cela à toutes personnes qui entreront⁽ⁿ⁾ dans ce (mien) tombeau) d'éternité. (12) [ce sera l'ami d'Anu]bis^(o) [tout prêtre ritualiste (13) qui viendra dans ce (mien) tombeau d'éternité pour accomplir en ma faveur les rites. — Récitez pour moi la formule rituelle de l'équipement^(p) . . .

NOTES DE COMMENTAIRE

(a) Edel traduit «wie sie rein sollen für den Tempel». Le verbe *w'b* est suivi de la préposition *r* pour indiquer la chose dont le sujet est exempt (*Wb.* I, p. 282, 1), comme nous disons «pur de toute souillure»; ici, la préposition *r* marque la direction, après ellipse du verbe de mouvement qui, normalement, devrait la précéder.

(b) Sur la forme du second signe du mot *m̄i*, cf. Garnot, *op. cit.*, p. 82 (texte II). Traduction de Garnot : «à l'endroit où, véritablement, l'on juge».

(c) Cf. Edel, *op. cit.*, p. 61-62.

(d) D'après Ikhékhi, inscr. [7] A (5) et Ânkh·em·â·hor (= *Urk.* I, p. 202, 16).

(e) D'après Ikhékhi, inscr. [7] A (9). Cette restitution est hypothétique. Dans les phrases qui précèdent, on note une sorte de gradation dans la mention : 1^o du livre du ritualiste, 2^o du service horaire prévu par ce livre, 3^o de la bibliothèque sacrée, — gradation qui est bien caractéristique du style rigoureux de Ti. — Pour la ligne 5, le texte d'Ikhékhi [8] B (11-12) fournit une variante plus étendue; mais, il est difficile d'admettre la restitution [—•—] «(je suis initié dans tous les secrets) [du travail de l'embaumement]», car ce rôle funéraire actif convient mieux à Ikhékhi qu'à Ti, d'après les titres dont ils s'honorent respectivement.

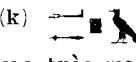
(f) Rest. Edel. — Sur ce qui s'entend par 'pr, cf. Edel, *op. cit.*, § 21 E, p. 21 : «un équipement tombal convenable, avec des prêtres funéraires et des offrandes alimentaires journalières», et § 24 B, p. 27.

(g) A la l. 6, le groupe de signes très effacés  occupe exactement la même hauteur qu'à la l. 7, où les signes sont bien nets; à la l. 3, le groupe accuse même un peu moins de hauteur. Il faut donc admettre qu'il y avait —, dont on croit pouvoir reconnaître des traces. Par contre, au bas des l. 6 et 8, *ntr* n'est pas suivi de ' ; on s'étonnerait que le lapicide eût placé cette épithète, si dépendante du nom qu'elle qualifie et occupant si peu de place, au sommet de la colonne suivante.

(h) *iw[i]* <*r*> *irt*. Pour la chute de la préposition *r* devant l'infinitif ou devant un substantif, cf. Edel, *op. cit.*, § 14 B et 57 B.

(i) Voir à la fin du présent article une note spéciale concernant ce passage.

(j) La variante de Mérérou·ka, sans *nb* après *mśd̥dtf*, semble plus correcte.

(k)  'p est un *ἀπαξ λεγόμενον*, que je traduis à dessein par un terme très vague, de préférence à des mots comme «reproche, blâme, aversion», qui ont pu être avancés.

(l) La restitution proposée par Edel (*op. cit.*, p. 64) pour la lacune précédant cette phrase est ingénieuse, mais elle s'appuie trop fermement sur le groupe de signes  «in ihm», qui est des plus problématique. Du

même coup, l'antécédent « *in meinem Grabe* » l'est pareillement. Il est, en revanche, assez logique d'admettre qu'une expression comme *dbht-htp* « quantité d'offrande nécessaire, ration rituelle nécessaire »⁽¹⁾, ait pu constituer le premier terme auquel *pri-hrw t hnkt* était lié par la conjonction *hn*.

(m) Correspondant *mutatis mutandis* au *waqf* actuel.

(n) *nw r dr* « tout ceci » (Garnot, *op. cit.*, p. 77). Edel, soupçonnant tout d'abord un autre sens, admet finalement cette signification (*op. cit.*, p. 65); noter que l'exemple qu'il signale de *nn r dr* (Gardiner/Sethe, *Letters to the Dead*, pl. X, n° 3), correspond à James, *op. cit.*, inscr. [8] B (13). La préposition *r* qui introduit *rm̄t* fusionne haplographiquement avec le compl. phon. de *dr*.

Les textes de Ti et de Mérerouka se laissent aisément compléter réciproquement dans les deux premiers tiers environ. Il a déjà été relevé que, dans la suite, il n'en va pas de même. En effet, une difficulté apparaît dans l'emplacement à attribuer à la phrase *dd nw r dr <r> rm̄t nb 'kt(y)·sn r iz pn dt* que fournit la version de Mérerouka. D'après les calculs de Edel, basés sur le parallélisme des deux textes (*op. cit.*, p. 57-61), cette phrase devrait occuper toute la hauteur de la l. 10 de Ti. Or, il se trouve que la ligne suivante s'achève par les mots [iz] *pn n dt*. C'est donc là qu'il paraît logique de la placer. On conçoit difficilement que cette phrase puisse être suivie, ou précédée, d'une autre de même étendue qui n'en serait que la variante. Il est donc fort probable, vu la différence de position de la phrase en question (en avance de toute sa longueur, soit une douzaine de quadrats, chez Mérerouka par rapport à Ti), que les deux versions accusent des divergences à partir de là et sans doute déjà avant.

(o) Voir à la fin du présent article une note spéciale à propos de *mrr(w)*
Inpw pw.

(p) Rest. d'après *Urk.* I, p. 187 et 202; *ASAE XLIII* [1943], p. 503-504 et S. Hassan, *Exc. at Giza 1930-1931*, p. 213. Cf. Edel, *op. cit.*, § 56 D.

(1) Un bloc provenant de l'entrée du tombeau de Mérerouka, côté droit, alors que le texte complémentaire de l'inscription de Ti se

situe, comme celui-ci, au côté gauche contient le mot *dbh...* (Firth/Gunn, *Teti Pyramid Cemeteries I* (Text), p. 140 [7]).

NOTE CONCERNANT LES MOTS . . .  (LIGNE 8).

Dans sa traduction du passage contenant, d'après Mérérou·ka, les mots . . . *m šht* «dans la prairie, au champ», Edel propose le sens «dans les champs célestes (auf dem Himmelsgefiedle)». Il y est amené par une remarque de Garnot (*op. cit.*, p. 126, texte XX), rappelant que, dans *Pyr.* 1191, «la ‘prairie’ est l'un des séjours du Grand dieu». Il en infère que, dans ce lieu mythologique, Ti glorifié «sera un [?] pour» les visiteurs de son tombeau qui auront observé les règles de purification, comme il sera leur soutien auprès du conseil du grand dieu. Il faut rendre cette justice au philologue allemand qu'il admet, dans ses notes de commentaire (p. 63), que la signification de *šht* est incertaine et que la reconstitution du passage est provisoirement impossible, vu l'absence de parallèles.

Or, il se trouve qu'un des tombeaux très ruinés, situés à proximité et à droite de l'entrée du temple supérieur de la pyramide d'Ounas, tombeaux appartenant à des fonctionnaires attachés à cette pyramide, et donc vraisemblablement de date intermédiaire entre Ti et Mérérouka, nous a conservé l'expression *iri m šht*.

Dans l'inscription en question, dont la partie supérieure manque, le dénommé | — | s'adresse à ses collègues et subalternes en spécifiant, pour les mettre en confiance : « je suis Isi, l'un d'entre vous »; il leur fait entrevoir ensuite diverses félicités, à condition qu'ils lui fournissent régulièrement l'offrande funéraire. Après quelques phrases encore, il conclut : « je serai votre soutien dans le conseil du grand dieu ». Le passage qui nous intéresse est ainsi rédigé : . . .  . . . (si) vous avez coutume de me donner de l'eau, du pain, de la bière, à (moi) Isi, l'un d'entre vous; travaillez au champ (ou) dites en parole»⁽¹⁾.

⁽¹⁾ *tp-r* : cf. *Wb.* V, p. 287 (« Auspruch, Wort »). — L'expression *dd m tp-r* se retrouve au tombeau voisin de Khénou :

 . . . « Faites-moi l'offrande funéraire en versant pour moi de l'eau et en offrant pour moi en parole. Et je serai votre soutien dans le conseil du grand dieu ». 

Pour obtenir un sens satisfaisant de l'expression *iri m šht*, il convient de lui donner une valeur métaphorique. C'est ce qu'ont fait les auteurs du *Wörterbuch* (vol. IV, p. 230, 7), à propos de deux exemples de la XVIII^e dynastie (*Urk.* IV, p. 182 et 406), dans lesquels on a *iri m ir(w) m šht* «agir comme quelqu'un qui travaille au champ»; ils donnent le sens «aus eigenem Antrieb etwas tun (faire quelque chose de sa propre initiative)». Drioton, étudiant l'un de ces documents⁽¹⁾, a adopté ce point de vue. Quant à Gunn⁽²⁾, il avait proposé auparavant le sens «(to make) by diligent labour (?)»⁽³⁾.

Il s'agit d'une légende accompagnant deux symboles cryptographiques, dont l'auteur, Sen-en-mout, dit : «Ce sont des signes faits selon l'idée de mon cœur et (litt.) *comme quelqu'un qui travaille au champ*, sans les avoir trouvés dans un écrit des Anciens»⁽⁴⁾.

L'autre exemple est emprunté à un discours de Touthmosis III⁽⁵⁾. Le souverain annonce son intention de faire des constructions pour Amon en récompense de son élévation au trône : «J'accomplirai de belles choses (*nfrwt*) pour celui qui m'a engendré, j'agirai pour lui (litt.) *comme quelqu'un qui travaille au champ*⁽⁶⁾, de plus en plus...».

Dans les deux cas, l'activité ainsi qualifiée semble consister avant tout en une création de l'esprit, alors que le travail de la terre est activité maté-

⁽¹⁾ ASAE XXXVIII [1938], p. 231 et n. 5.

⁽²⁾ Gunn, *Studies in Eg. Syntax*, [Paris 1924], p. 191. En note : litt. «as one who works in the field».

⁽³⁾ Dans un article paru dans *Diatribae... Lexá II* (*Archiv Orientální*, vol. XX [Prague 1952], p. 484-486) réf. communiquée par J. Yoyotte, Grdseloff propose une autre interprétation de ce passage, en supposant qu'il faut lire *smt* au lieu de *šht*. Mais son argumentation s'écroule à la suite de plusieurs erreurs qu'il commet : 1^o Il néglige la présence de la préposition *m* devant le mot *šht* pour les inscriptions de Sen-en-mout, et cela à deux reprises. 2^o Il ne tient pas compte de la référence à une inscription de Karnak

fournie par Gunn et mentionnée par Drioton (*Urk.* IV, p. 182, l. 3), dans laquelle le mot *šht* est déterminé par la langue de terre. 3^o Il cite le *Wb.* vol. IV, p. 120 (*sm* «Beschäftigung, Tat»), mais omet de le citer pour notre expression (vol. IV, p. 230, 7). Cela n'exclut nullement, en revanche, que sa suggestion soit valable pour le passage de l'inscription de Shabaka qui sert de point de départ à son exposé.

⁽⁴⁾ Drioton, *loc. cit.*

⁽⁵⁾ Sethe, *Urk.* IV, p. 182, l. 3. Trad. *op. cit. (Deutsch)* [1918], p. 85.

⁽⁶⁾ Trad. de Sethe : «wie auf dem Felde getan».

rielle par excellence. Il s'agit donc bien, ici encore, d'une expression métaphorique. Mais quelle en est le sens ? S'agit-il, comme le pense le savant français, d'un travail exécuté personnellement, l'ouvrier agricole ne pouvant pas faire accomplir sa tâche par un autre ? Cela est possible, encore que l'on eût été en droit d'attendre, dans ce cas, une formule plus explicite comme « (exécuter) de ses mains »⁽¹⁾, « de ses propres doigts »⁽²⁾.

A vrai dire, le travail des champs implique surtout un effort soutenu, une application continue, beaucoup de peine, autrement les terres cultivées retombent en jachères. C'est donc plutôt le sens proposé par Gunn qui convient, semble-t-il, pour notre expression, à savoir « par un travail diligent ».

Revenant au passage de l'inscription d'Isi, il doit être noté que l'on n'y trouve pas la forme *ir m ir(w) m šht*, mais simplement *ir m šht*. Cela peut s'expliquer peut-être par l'expression qui suit *dd m tp-r*, à laquelle elle paraît s'opposer : « travaillez au champ (ou) dites en paroles », c'est-à-dire « faites-(le) effectivement ou par un simple énoncé »⁽³⁾.

Cependant, il n'est pas exclu que la métaphore de la XVIII^e dynastie ait été en usage déjà à l'Ancien Empire. Dans les inscriptions de Ti et de Mérerou'ka, elle aurait pour but de renforcer la promesse faite au visiteur par le défunt, en assurant que son rôle de protecteur à son égard serait diligent et efficace.

NOTE CONCERNANT (LIGNE 12)

L'expression « ce sera l'ami d'Anubis » est le plus souvent associée à son homologue « ce sera l'ami du roi ». C'est en tout cas la règle à la VI^e dynas-

⁽¹⁾ Deux exemples sont particulièrement intéressants à évoquer ici, puisqu'ils se rapportent à l'intervention personnelle de Touthmosis III pour tendre le cordeau, en vue de l'édification d'un monument architectural à Karnak : Sethe, *Urk.* IV, p. 166, l. 10 et p. 169, l. 13.

⁽²⁾ Gardiner, *JEA* 24 [1938], p. 161 (9).

⁽³⁾ A partir de la VI^e dyn. s'exprime sans ambiguïté le souci de suppléer à une carence

matérielle par un simulacre d'offrande fait au moyen de la parole et du geste. Ainsi le passage d'Ikhékhi, complété par l'inscription de Ni·ânkhpépi : « Ayez coutume de me donner du pain, de la bière, de l'eau de ce qui est en votre possession; mais si vous n'avez rien, vous direz avec votre bouche et offrirez (en faisant le geste) de vos mains... ». Cf. James, *op. cit.*, inscr. [9] C (5-6) et compte rendu Wild, p. 16.

tie, époque où le souverain s'est définitivement élevé au rôle divin qu'il tendait à jouer depuis le début de l'ère pharaonique. La mention du roi précède celle du dieu lorsqu'il y a fusion ou juxtaposition des deux phrases.

Les exemples, assez rares, où seul Anubis est mentionné, sont les plus anciens et remontent tous, semble-t-il, à la seconde moitié de la Ve dynastie.

Il serait intéressant de réunir ces formules, car elles contiennent peut-être un critère de datation, venant s'ajouter à ceux que fournissent certains éléments de l'architecture, de la décoration et des inscriptions. Voici une classification provisoire, basée sur le fusionnement progressif des deux expressions. Il va de soi qu'elle n'est pas nécessairement chronologique.

I. *mrr(w) 'Inpw pw*

a) En tête d'un texte court :

Abdel Moneim Abu-Bakr, *Exc. at Giza 1949-1950*, p. 73.

b) Dans le corps d'un texte étendu :

Petrie, *Deshasheh*, pl. VII, col. VI (= Sethe, *Urk. I*, p. 70, l. 11).

II. *mmr(w) nśw pw — mrr(w) 'Inpw pw*

a) En deux expressions dissociées :

Selim Hassan, *Exc. at Giza 1930-1931*, p. 213 (= Edel, *op. cit.*, p. 77 et § 8 B) ⁽¹⁾.

b) En deux expressions juxtaposées :

Drioton, *ASAE XLIII* [1943], p. 503;

Edel, *MIO I* [1953], p. 328.

c) Fusionnées en une seule expression :

Junker, *Giza VIII*, p. 119;

Selim Hassan, *op. cit.*, p. 173 et pl. LXI, 2.

Le nouvel exemple fourni par l'inscription de Ti appartient très probablement à la catégorie I b.

⁽¹⁾ Pour la partie de l'inscription désignée par A, il y a lieu d'éliminer la mention  de la restitution de Edel, car l'espace n'est

pas suffisant. Il y a lieu de compléter ainsi : ]. Cette construction se retrouve dans Edel, *MIO I* [1953], p. 328.